



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des ressources humaines Division des personnels d'Encadrement, IATSS

Direction des ressources humaines
Division des personnels d'Encadrement, IATSS

Clermont-Ferrand, le 7 juin 2021

Affaire suivie par : **SABATER Thierry**
Tél : 04 73 99 31 53
Mél : thierry.sabater@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant droits et dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'état ;

ARRETE

Article unique :

Les secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, classe supérieure, dont les noms suivent, sont proposés à l'inscription au tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, classe exceptionnelle, au titre de l'année 2021 :

RANG	NOM – PRENOM	GRADE	AFFECTATION ACTUELLE
N°1	ALLES Françoise	SAENES CS	DSDEN du CANTAL
N°2	PEREIRA Sandrine	SAENES CS	Université Clermont Auvergne – CLERMONT-FD
N°3	BOISSEAU Pierre	SAENES CS	Rectorat – CLERMONT-FERRAND
N°4	VILLE Catherine	SAENES CS	Lycée La Fayette – BRIOUDE
N°5	ALLEGRE Christophe	SAENES CS	Rectorat – CLERMONT-FERRAND



Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie,


Tanguy CAVÉ